

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20503**

Intitulé

MASTER : MASTER Master Sciences de l'Homme et de la Société Domaine: sciences humaines et sociales Mention : sociétés, villes et territoires Spécialité Géographie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université François Rabelais - Tours, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Université François Rabelais - Tours, Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Recteurs d'académie, Président d'université

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

121 Géographie, 341 Aménagement du territoire, urbanisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Etudes et évaluation des politiques publiques et des programmes à différents niveaux territoriaux, en particuliers des politiques d'aménagement urbain, celles liées à l'action publique patrimoniales ou environnementales

Définir et piloter un programme d'évaluation des politiques publiques

Faire réaliser l'évaluation par des chargés d'évaluation, assurer la validation des résultats obtenus et organiser leur mise en valeur et leur utilisation.

Etablir un diagnostic de la situation du contexte local ou du service en fonction de l'analyse de données économiques, démographiques, sociale.

Décliner les décisions des élus locaux ou régionaux en fonction des enjeux locaux et définir des projets à mettre en oeuvre.

Développer un réseau de partenaires associatifs etc. et les mobiliser.

Contrôler la réalisation des actions menées et émettre des préconisations.

Intervenir pour des projets/missions de culture/événementiels, développement économique, environnement, habitat/logement.

Analyse des données statistiques et économiques

Adapter les outils statistiques de traitement des données, réaliser des études et formaliser les résultats

Rédiger études, synthèses, rapports et établir des prévisions, des évaluations, des recommandations, des perspectives dans les domaines de l'action sociale, de l'aménagement du territoire, du développement local, du développement durable et de l'environnement, de l'emploi et des ressources humaines.

Peut intervenir dans le montage et la réalisation de projets de développement afin de dynamiser un territoire (ville, bassin d'emploi, région...)

Compétences ou capacités évaluées

Comprendre les questions et les enjeux des politiques publiques et des programmes, notamment des politiques publiques territoriales.

Conduite de projet

Méthodes d'enquête

Analyse statistiques

Utilisation de logiciels de statistiques

Utilisation des systèmes d'informations et de communication

Peut réaliser et mettre en oeuvre le recueil des données

Peut coordonner une équipe.

Concevoir des études quantitatives et former des enquêteurs (grille d'entretien, interview, questionnaires...)

Piloter et coordonner le déroulement d'une étude (cahier des charges, méthodologie)

Conseiller et assister des entreprises, des institutionnels et des collectivités dans l'interprétation et l'analyse d'études.

Langue étrangère

Outils informatiques

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Collectivités locales et territoriales

Associations

Entreprises publiques

Organismes d'études et de sondage

Sociétés de conseils et de services.

Centres de formations pour adultes

Organismes de recherche

Organismes culturels et du patrimoine

Universités

Chef de projet dans la mise en oeuvre et le pilotage de la politique des pouvoirs publics ainsi que dans l'évaluation des politiques publiques

Chargé de développement local

Chargé de mission (développement urbain, local...)

Chef de projet contrat de ville

Chargé de mission patrimoine et culture

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1802 : Développement local

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

K2108 : Enseignement supérieur

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

M1 Géographie

Semestre 7 (30 ECTS)

Ue 7-1 Enseignements fondamentaux (9 ECTS) ; Ue 7-2 Ateliers (6 ECTS) ; Ue 7-3 langue (3 ECTS) ; Ue 7-4 Complément disciplinaire (3 ECTS) et Ue 7-5 travail d'étude et de recherche (9 ECTS)

Semestre 8 (30 ECTS) : Ue 8-6 - Ateliers (9 ECTS), Ue 8-7 complément disciplinaire (3 ECTS), Ue 8-8 langue vivante (3 ECTS), Ue 8-9 insertion professionnelle (3 ECTS), Ue 8-10 mémoire (15 ECTS)

Master 2

Semestre 9 : 30 Ects.

UE 11 Fondamentaux 5 Ects, EP Territoires et identités, EP Sciences sociales et action publique

UE 12 Pratiques de recherche 5 Ects, EP Analyse croisée des données, EP De l'analyse à l'écriture

UE 13 Langues 2,5 Ects

UE 14 Discipline-thématique, 7,5 Ects

Parcours 1 Territoires et dynamiques sociales = EP Territoires et reconfigurations sociales, EP Anthropologie des mondes contemporains, EP Pratiques spatiales et mobiles

Parcours 2 L'action publique, de l'analyse à l'évaluation = EP L'évaluation de l'action publique mise à l'épreuve de la sociologie, EP Conduites d'études et d'évaluation de l'action publique, EP Formes d'engagement dans l'action publique

Parcours 3 Mondes arabes, espaces sociétés et villes : EP Fabriques et pratiques des villes dans le Monde Arabe, EP Pratiques spatiales et mobilités/ou/formes d'engagement dans l'action publique, EP pris dans l'un des deux parcours.

UE 15 séminaires méthodes 10 Ects : Parcours 1 et 2 Séminaire de recherche CoST / Parcours 3 : Séminaire de recherche EMAM.

M2

Semestre 10 : 30 Ects

UE 16 séminaires méthodes : 5 Ects parcours 1/3 Séminaire de recherche CoST ou EMAM ; parcours 2 Séminaire de recherche CoST et Etudes et résultat

UE 17 Techniques de recherche d'emploi

UE 18 Mémoire / Stage 25 Ects

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements. Loi n° 84-52 du 26 01 194.
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements. Loi n° 84-52 du 26 01 194.
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements. Loi n° 84-52 du 26 01 194.
En contrat de professionnalisation		X
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements. Loi n° 84-52 du 26 01 194.
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants chercheurs et praticiens

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

05 août 2005

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques :

www.univ-tours.fr/servlet/com.jsbsoft.jtf.core.SG

Autres sources d'information :

www.univ-tours.fr

Lieu(x) de certification :

Université François Rabelais - Tours : Centre - Indre-et-Loire (37) [TOURS]

Université François Rabelais. Tours

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :